

Best Practices

Garde/animation pour enfants lors d'événements de participation et/ou de bénévolat

Avoir des enfants à charge peut rendre difficile la participation citoyenne et l'engagement bénévole, notamment le soir et le week-end. Pour répondre à cet enjeu, plusieurs communes proposent des services de garde d'enfants ou des activités/animations pour les enfants pendant les ateliers citoyens ou autres événements publics. Cette bonne pratique peut lever un obstacle à la participation citoyenne et par là favoriser l'inclusion, en particulier pour ceux, celles qui sont moins représentées lors des événements communaux, comme, par exemple, les familles monoparentales.

Objectifs

- Faciliter la participation de personnes ayant la garde d'enfants en bas âge aux événements organisés par la commune et à l'engagement bénévole lors de ces événements.

Méthodes

- Identifier les possibilités d'organisation de la garde d'enfants (disponibilité et capacité d'une salle, budget, conditions sanitaires et de sécurité, langues, etc.)
- Identifier l'organisation partenaire (par exemple, la Maison des Jeunes)
- Identifier les activités exactes
- Communiquer la garde au public cible de l'événement

Budget

Environ 30-40 Euros/heure par personne animatrice et un budget pour le matériel qui dépendra des activités prévues.



Matériel

- Matériel de bricolage, jeux de sociétés, face-painting ou autre matériel pour animation.
- Tente, bancs ou salle adéquate, toilettes à proximité.

Périodicité

- Selon la fréquence d'événements promouvant la participation citoyenne et/ou le bénévolat.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de familles avec des enfants en bas âge ayant participé à l'événement.
- Nombre de parents ayant participé à un événement parce qu'il y avait cette option de garde d'enfants.

Conseils pratiques - DO's

- Communiquer la garde au public cible de l'événement.
- Demander aux personnes qui s'inscrivent d'indiquer le nombre d'enfants qu'elles/ils emmèneront, afin de déterminer le nombre de personnes nécessaires pour assurer la garde.
- Garantir un nombre suffisant de personnes chargées de s'occuper des enfants en fonction du nombre d'enfants.
- Demander aux personnes qui s'inscrivent de préciser également l'âge des enfants afin de déterminer les activités les plus adaptées.
- S'assurer que l'espace de garde des enfants se trouve à proximité du lieu de l'activité des adultes.
- Prendre en compte la diversité linguistique.
- Si ce service a été offert une fois, répéter pour le prochain événement similaire car les gens comptent sur l'offre.



Personne de contact/Partenaires éventuels

Personne de contact

Commune de Differdange – Service à l'égalité des chances:
egalitedeschances@differdange.lu

Commune de Sanem – Service à l'égalité des chances et diversité : secd@suessem.lu

Partenaire(s) privilégiés

Maisons relais, groupes d'animateur.trices, diplômé.es de la formation Babysitting offerte par la commune, associations de loisirs pour enfants

